

Annexe

Programme d'enseignement optionnel de culture et pratique de la danse, de la musique ou du théâtre de seconde générale et technologique.

Sommaire

Préambule général commun aux trois domaines artistiques

Enseignement optionnel de culture et pratique de la danse

Enseignement optionnel de culture et pratique de la musique

Enseignement optionnel de culture et pratique du théâtre

Préambule général commun aux trois domaines artistiques

L'enseignement optionnel de culture et pratique de la danse ou de la musique ou du théâtre accueille en classe de seconde les lycéens qui, motivés par une pratique soutenue de leur art, souhaitent en faire une composante de leur parcours de formation, progresser vers une maîtrise technique enrichie d'une culture large et structurée. En danse et en musique, ces élèves intègrent dans un nouveau cadre scolaire le parcours de formation artistique qu'ils poursuivent pour la plupart depuis plusieurs années au sein d'un établissement artistique. En théâtre, les élèves débutent le plus souvent au sein de cette option un parcours structuré de formation à l'art dramatique.

Arrivant au lycée, tous les élèves ont reçu une formation artistique dans le domaine de l'éducation musicale, des arts plastiques et de l'histoire des arts, formation enrichie des activités sportives artistiques proposées dans le cadre de l'éducation physique et sportive. Ils ont eu l'occasion de mener des projets de diverses natures dans le cadre des enseignements disciplinaires (chorale, orchestre, galerie d'établissement notamment) ou bien dans celui d'ateliers artistiques en lien avec des artistes professionnels, ou encore à l'occasion d'actions relevant de l'éducation artistique et culturelle proposée par leur établissement. Certains d'entre eux enfin ont suivi un parcours en classe à horaires aménagés en danse, musique ou théâtre.

Ces parcours antérieurs ont présidé la plupart du temps au choix de l'enseignement optionnel de culture et pratique de la danse ou de la musique ou du théâtre au lycée. L'enseignement doit donc répondre aux aspirations, attentes et besoins des élèves, tous motivés par la pratique de leur art et désireux d'en approfondir les techniques propres comme de les nourrir de savoirs organisés sur la culture générale et artistique.

Dans chaque domaine, la diversité des parcours antérieurs est une richesse prise en compte par l'équipe pédagogique partenariale en charge de cet enseignement. Elle permet à chaque élève d'interroger, au contact des autres, sa pratique et sa motivation, d'enrichir ses perspectives artistiques et de préciser son projet d'orientation au terme de l'année de seconde.

Si le suivi de cet enseignement optionnel n'est pas une condition impérativement requise pour cela, il conduit naturellement à l'entrée en cycle terminal de la série Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse (S2TMD) qui permet aux élèves de combiner une formation à l'art et une éducation par l'art. Dans le domaine artistique qu'il aura choisi, chaque élève peut en effet à ce niveau largement approfondir ses compétences et connaissances dans la perspective d'un projet plus précis d'orientation professionnelle et de poursuite d'études supérieures que celle-ci appelle.

Dans chaque domaine, l'enseignement optionnel de culture et pratique de la danse ou de la musique ou du théâtre associe, sous forme de volets, des contenus relevant de la pratique artistique (techniques dans une discipline dominante et techniques connexes, projets individuels et collectifs) et d'autres concernant la culture liée au domaine choisi et plus généralement artistique (connaissance des œuvres, des genres, des périodes, de l'histoire des arts, pratiques et techniques d'analyse et de commentaire).

Qu'il s'agisse de danse, de musique ou de théâtre, les élèves réalisent des projets d'interprétation et de création, individuellement, en groupe ou en classe entière. Ils peuvent également travailler sur un projet avec d'autres élèves qui suivent un enseignement artistique quel qu'en soit la nature (danse, musique, théâtre mais également option facultative art toutes séries dans un autre domaine). Enfin, l'équipe pédagogique peut solliciter un partenaire extérieur, artiste ou professionnel de la culture afin de tirer pleinement parti de ces démarches.

Dans tous les cas, ces projets enrichissent l'enseignement dispensé et permettent à tous les élèves d'interroger le sens de leur pratique artistique, d'en envisager la poursuite en série

S2TMD voire au-delà, de s'approprier des savoirs et des références propres à leur art de prédilection mais également issus d'autres domaines et d'autres pratiques artistiques.

Ces diverses situations de travail gagnent à être nourries de réflexions problématisées engageant les élèves à interroger le sens de leurs pratiques artistiques et des savoirs techniques et culturels qu'ils acquièrent. Relevant de trois champs complémentaires (société, langages, esthétiques), les perspectives choisies chaque année par l'équipe pédagogique ne sont en aucun cas des contenus supplémentaires à étudier mais permettent à l'élève d'interroger son art et de relier les diverses composantes de sa formation.

Les apprentissages des élèves sont évalués conjointement par une équipe plurielle associant les compétences pédagogiques complémentaires apportées par chaque établissement partenaire. C'est particulièrement le cas à l'occasion de la réalisation de projets artistiques qui, quelle que soit leur ambition, mobilisent une grande diversité de connaissances et de savoir-faire.

Architecture des programmes

Pour chaque domaine artistique concerné, le programme est présenté de la façon suivante :

- un préambule spécifique présente les enjeux et objectifs généraux de l'enseignement dispensé en classe de seconde ;
- les champs de compétences développés par chacun des volets de la formation dans des proportions nécessairement variables sont identifiés ;
- les champs de questionnement communs sont déclinés en perspectives fixées par les équipes pédagogiques ;
- les modalités et démarches principales mises en œuvre pour mener les apprentissages sont précisées ;
- les modalités d'une évaluation explicite, informant l'élève sur sa progression en vue des choix d'orientation qu'il aura à faire en fin d'année, sont abordées ;
- la dernière partie du programme présente les volets de contenus de l'enseignement optionnel de culture et pratique de la danse ou de la musique ou du théâtre. Elle précise également les proportions minimales de l'horaire imparti à chacun d'entre eux, l'équipe pédagogique ayant la liberté de répartir le complément selon les orientations du projet pédagogique conventionné entre partenaires et les attentes et besoins des élèves.

Conditions de mise en œuvre de l'enseignement

• Équipe pédagogique

Dans chaque domaine artistique, l'enseignement est assuré par une équipe pédagogique associant les compétences des professeurs des établissements partenaires. Il lui revient de convenir de la répartition horaire entre professeurs la mieux adaptée à la poursuite des objectifs fixés par les programmes et précisés par le projet pédagogique concerté et validé par la convention liant les deux établissements. Dans cette perspective, les proportions complémentaires occupées par les volets de contenus sont précisément réparties. Dans tous les cas, chaque établissement partenaire prend en charge *a minima* 40% du volume horaire total imparti à l'option.

• Artistes, professionnels de la culture, institutions culturelles

Des artistes et professionnels de la culture peuvent être sollicités pour enrichir les enseignements, notamment à l'occasion de la réalisation de projets artistiques. Dans tous les cas, les équipes pédagogiques entretiennent une concertation régulière avec les institutions culturelles de leur environnement afin d'amener les élèves à les connaître et à en tirer parti au bénéfice de leur parcours de formation.

- **Compléments de formation**

L'enseignement optionnel dispensé en classe de seconde garantit la qualité de la formation artistique et l'équilibre entre ses différentes composantes. Les élèves qui le souhaitent peuvent profiter de compléments de formation qu'ils suivent, hors parcours scolaire, dans l'établissement partenaire. C'est dans cette perspective que la convention passée entre les établissements tient compte de l'organisation hebdomadaire des enseignements de la classe de seconde et prévoit les aménagements d'emploi du temps nécessaires. Les élèves peuvent ainsi augmenter de façon significative le temps qu'ils consacrent chaque semaine à la pratique artistique.

Enseignement optionnel de culture et pratique de la danse

Préambule

Cet enseignement optionnel s'adresse à des élèves qui disposent d'un niveau satisfaisant en pratique de la danse attesté par l'établissement artistique partenaire et qui portent, sans que ceux-ci soient encore précisément définis, des projets d'orientation voire professionnels dans le domaine artistique. L'enseignement optionnel de culture et pratique de la danse en favorise la réalisation, en assurant une formation artistique qui enrichit la formation générale apportée par les enseignements communs. Il invite l'élève à préciser son projet tout en développant des compétences transversales nécessaires à la réussite de son parcours scolaire quelle que soit l'orientation choisie.

Cet enseignement articule les approches pratiques et culturelles de la danse. L'élève explore un langage gestuel et artistique au service de son expression personnelle, de ses capacités d'interprétation et de composition. Il appréhende les dimensions sensible, poétique et notionnelle des langages chorégraphiques et des arts du corps pour penser, créer et communiquer. Il s'engage dans une pratique de la danse en acquérant des connaissances et des compétences propres à la culture chorégraphique.

Les élèves ayant fait le choix de cet enseignement optionnel ont déjà développé des compétences artistiques variées et affirmées. Respectueux de ces différences et de ces acquis, l'enseignement dispensé enrichit et diversifie ces compétences, et ouvre de nouvelles perspectives en dépassant les références que les élèves privilégient de prime abord. Si le développement des compétences nécessaires à l'interprétation chorégraphique reste essentiel, celui d'une culture artistique riche, diverse et structurée est tout aussi important. Ainsi, l'élève acquiert progressivement la capacité de porter un regard informé et critique sur la danse, et à réfléchir sur ses différents aspects dans le monde d'aujourd'hui.

Par ailleurs, par la pratique de la danse, il consolide des compétences psychosociales (confiance en soi, concentration, altruisme, aisance dans les communications interpersonnelles, gestion du stress et des émotions, construction d'un regard sur le corps et le monde). Il développe sa créativité, son esprit critique et affirme son engagement individuel et collectif. En se confrontant à l'interprétation et à la composition, il construit des compétences méthodologiques qui contribuent à développer la pratique autonome de son art.

La formation permet ainsi à l'élève de :

- progresser dans l'interprétation chorégraphique dans sa discipline principale et dans une discipline complémentaire ;
- conduire un travail de composition chorégraphique ;
- connaître les différents enjeux et formes de danse dans le monde contemporain ;
- construire un regard critique sur la danse ;
- développer des habiletés transversales relatives à la méthodologie, au travail collaboratif, à la communication et à la confiance en soi.

Compétences travaillées

L'élève enrichit ses compétences à travers des expériences de danseur, de spectateur et de chorégraphe. Ces différentes postures nécessitent la mobilisation et le développement de trois champs de compétences : l'interprétation, la restitution et l'analyse. Ils se développent et s'enrichissent dans la diversité des situations d'apprentissage proposées.

- **Interprétation**
 - Perfectionner un vocabulaire chorégraphique.
 - S'approprier un langage gestuel.
- **Restitution**
 - Présenter une composition chorégraphique individuelle ou collective.
 - Rendre compte de son expérience de danseur et de spectateur, à l'écrit et à l'oral.
 - Discuter ou débattre de l'art de la danse, à l'écrit et à l'oral.
- **Analyse**
 - Mobiliser une méthodologie permettant d'analyser une œuvre.
 - Découvrir les savoirs corporels spécifiques à la danse.

Champs de questionnement

Les contenus d'enseignement sont, en tout ou partie, abordés selon des perspectives qui relèvent de trois champs de questionnement principaux : le premier associe la danse à ses contextes sociaux ; le deuxième interroge les langages utilisés en danse ; le troisième porte sur l'histoire et les esthétiques de la danse. Ces perspectives sont arrêtées par l'équipe pédagogique en début d'année scolaire. Elles engagent l'élève à interroger le sens de sa pratique et de ses connaissances artistiques, et à préciser progressivement son projet d'orientation en cycle terminal. Les membres de l'équipe pédagogique saisissent les opportunités présentées par les différentes situations d'apprentissage afin d'amener les élèves à s'approprier ces questionnements et à engager des échanges et des débats, voire des recherches autonomes pour les approfondir. Si les perspectives retenues par l'équipe pédagogique peuvent être abordées successivement, elles peuvent également se rejoindre et se combiner tout au long de l'année scolaire selon les contenus travaillés et les projets menés.

Durant l'année scolaire, les élèves interrogent trois perspectives au moins, chacune relevant d'un champ différent.

Champs de questionnement	Perspectives
Danse et société	<ul style="list-style-type: none"> - Art chorégraphique, engagement et pouvoir. - Art chorégraphique et monde contemporain. - Art chorégraphique et espaces scéniques.
Danse et langages	<ul style="list-style-type: none"> - Art chorégraphique, et autres langages artistiques / nouvelles technologies. - Art chorégraphique et dramaturgie. - Art chorégraphique et scénographie.
Danse et esthétiques	<ul style="list-style-type: none"> - Art chorégraphique, traditions et filiations. - Art chorégraphique et diversité des références chorégraphiques. - Art chorégraphique, représentations, mises en jeu et discours sur le corps.

Modalités et démarches pédagogiques

L'enseignement s'appuie sur une variété de situations pédagogiques favorisant les interactions entre les composantes pratiques et culturelles de la danse. Il invite l'élève à passer de la sensation à la réflexion, de la réflexion à la création et inversement. Dans le souci d'une progression pédagogique efficace, l'enseignement se décline en différentes modalités adaptées aux contenus de formation : travail technique individualisé ou en groupe, travaux en atelier, apports magistraux, comptes rendus critiques, débats entre élèves. Sont ainsi travaillées l'initiation à la méthodologie d'observation d'une œuvre, la découverte et l'expérimentation de systèmes de notation, la sensibilisation aux savoirs du corps, les expériences de spectateur et de danseur, mais aussi la technique et la composition chorégraphique. La tenue d'un carnet de bord dans lequel l'élève, guidé par le professeur, consigne et ordonne différentes expériences de danseur et de spectateur l'aide à porter un regard sur sa pratique et sur celle des autres.

La diversité des profils des élèves réunis en classe exige que soient prises en compte les singularités de chacun. Elle contribue à la richesse du travail mené collectivement, notamment dans les situations de pratique chorégraphique qui sont au cœur de l'enseignement. Ces situations constituent les moments privilégiés où toutes les compétences construites et tous les savoirs acquis nourrissent la sensibilité de chacun et participent à un projet commun. Les situations s'appuient sur le plaisir du partage, qu'il s'agisse de pratiquer ou d'interroger la danse.

Autant que cela est possible, les élèves réalisent des projets collectifs interdisciplinaires qui associent non seulement des élèves musiciens et comédiens, mais aussi d'autres élèves du lycée.

Évaluation des apprentissages

L'évaluation continue des apprentissages relève de la responsabilité de l'équipe pédagogique des établissements partenaires. Elle s'appuie sur une explicitation systématique des objectifs poursuivis et des critères qui permettent d'apprécier les apprentissages. Cette évaluation est au service de la formation et permet à l'élève de se situer dans sa progression.

Contenus d'enseignement

Les enseignements s'organisent en deux volets complémentaires : pratique de la danse et culture de la danse. Chacun est abordé selon plusieurs perspectives qui s'enrichissent mutuellement. Afin de garantir une formation associant de manière équilibrée ces deux volets, le temps de formation imparti à chacun d'entre eux ne peut être inférieur à un tiers de l'horaire disponible. Il revient à l'équipe pédagogique d'utiliser l'horaire complémentaire en fonction des besoins et des attentes des élèves comme des orientations données à son projet pédagogique. Cette répartition est arrêtée au terme d'une concertation menée entre les deux établissements partenaires.

• Pratique de la danse

Ce volet articule les perspectives suivantes :

- formation dans la discipline principale (danse classique, danse contemporaine, danse jazz, hip-hop) afin de perfectionner la technique mobilisée en s'appuyant sur un répertoire et un vocabulaire spécifiques ;
- formation dans une discipline complémentaire (danse classique, danse contemporaine, danse jazz, danse hip-hop, danses du monde, etc.) afin de diversifier les langages chorégraphiques susceptibles d'être mobilisés ;

- ateliers d'improvisation et de composition visant à développer les compétences de danseur en mobilisant des procédés de composition et/ou des techniques d'improvisation.

- **Culture de la danse**

Cet enseignement articule les perspectives suivantes :

- identification du fait chorégraphique dans ses différentes expressions ;
- initiation à l'analyse chorégraphique ;
- identification des savoirs et des compétences développés par l'expérience dansée.

- **Identification du fait chorégraphique dans ses différentes expressions**

Il s'agit d'interroger la diversité des danses dans le monde actuel, à partir des représentations et des pratiques de la danse des élèves :

- découverte des différentes pratiques de la danse (individuelle/collective ; codifiée/non codifiée, sacrée/profane, etc.) ;
- identification par les élèves des pratiques de danse et de leurs contextes dans leur environnement proche (enquêtes, collectages, etc.) ;
- découverte des différents contextes de la danse (contextes géographique et historique, espaces scéniques, publics, usages des médias) ;
- sensibilisation aux relations de la danse avec les autres arts.

- **Initiation à l'analyse chorégraphique**

Il s'agit d'acquérir des repères historiques et esthétiques ainsi que des outils méthodologiques grâce auxquels les élèves appréhendent les caractéristiques des œuvres analysées :

- présentation succincte de quelques grands courants chorégraphiques jalonnant l'histoire jusqu'à nos jours ;
- développement d'une méthodologie structurée d'observation d'une œuvre : scénographie (éclairage, costumes, décors, etc.), musique et/ou environnement sonore, dramaturgie, univers chorégraphique, espaces de représentation, relations entre les danseurs, relations au temps ;
- analyse d'extraits d'œuvres issues de genres chorégraphiques différents (comédie musicale, jazz, hip-hop, contemporain, ballet classique ou néoclassique, clip, etc.) ;
- analyse d'une composition réalisée et interprétée par les élèves ;
- présentation des enjeux de notation du mouvement et sensibilisation aux différents systèmes de notation, et étude plus approfondie de l'un d'entre eux.

- **Identification des savoirs et des compétences développés par l'expérience dansée**

Il s'agit de s'approprier les savoirs et les compétences permettant de mettre en perspective la pratique dansée dans des contextes d'évolution personnelle et professionnelle :

- sensibilisation à la diversité des représentations et des usages du corps dans les sociétés ;
- identification des compétences et des savoirs développés par la danse ;
- découverte des professions dans lesquelles les savoirs du corps et de la danse sont mobilisés.

Enseignement optionnel de culture et pratique de la musique

Préambule

L'enseignement optionnel de culture et pratique de la musique en classe de seconde accueille les élèves qui souhaitent d'une part poursuivre la formation en éducation musicale qu'ils ont suivie les années précédentes, d'autre part approfondir la pratique musicale qui est la leur depuis plusieurs années et qu'ils étudient au sein d'un établissement d'enseignement artistique. Complémentaire de la formation générale dispensée à tous les élèves, cet enseignement pose les bases d'une orientation réussie en série technologique Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse (S2TMD) en cycle terminal. Attentif à la singularité des parcours de formation artistique de chaque élève, qu'ils relèvent de la tradition classique, du jazz, des musiques actuelles, de l'électroacoustique ou encore des musiques traditionnelles, tenant compte des exigences et des contraintes liées à leur discipline dominante, il permet d'approfondir les techniques qui y ont trait, d'en découvrir d'autres, de pratiquer la musique dans une diversité de situations, de développer une culture organisée autour de références multiples et nourrie par une écoute entraînée et critique.

Le programme présente tout d'abord les champs de compétences travaillés dans le cadre de cet enseignement. Il aborde les champs de questionnement qui, dans de multiples situations pédagogiques, permettent à l'élève d'interroger la pratique de son art et de lui donner du sens. Il décrit aussi les modalités de travail et les démarches pédagogiques mises en œuvre pour atteindre aux objectifs de formation. Il souligne ensuite l'importance d'une évaluation régulière et concertée entre partenaires qui permet notamment à l'élève de se situer afin de préciser ses choix d'orientation en fin d'année scolaire, notamment en série S2TMD. Il présente enfin les contenus enseignés, organisés en sept volets qui se complètent mutuellement.

Compétences travaillées

Selon des équilibres variables, les compétences présentées ci-dessous sont travaillées dans la plupart des situations relevant des volets de contenus précisés *infra*. Elles relèvent de deux champs principaux, le premier relatif à la pratique musicale, le second à la culture musicale et artistique.

- **Pratique musicale**

- Approfondir la maîtrise technique de sa discipline dominante.
- Découvrir, utiliser et approfondir un choix de techniques en lien avec sa discipline dominante.
- Pratiquer la musique dans une diversité de situations artistiques (individuelles, collectives, instrumentales, vocales, etc.).

- **Culture musicale**

- Écouter, comparer, commenter la musique interprétée, créée ou écoutée.
- Approfondir, élargir, organiser et mobiliser sa culture musicale et artistique.
- Échanger, partager, argumenter et débattre sur la musique, les projets artistiques menés et les œuvres étudiées.
- Mener des recherches documentaires sur les œuvres, la musique et les arts afin d'enrichir les projets artistiques menés.

Champs de questionnement

Les contenus d'enseignement sont, en tout ou partie, abordés selon des perspectives qui relèvent de trois champs de questionnement principaux : le premier associe la musique à ses contextes sociaux ; le deuxième interroge les langages utilisés en musique ; le troisième porte sur l'histoire et les esthétiques de la musique. Ces perspectives sont arrêtées par l'équipe pédagogique en début d'année scolaire. Elles engagent l'élève à interroger le sens de sa pratique et de ses connaissances artistiques, et à préciser progressivement son projet d'orientation en cycle terminal. Les membres de l'équipe pédagogique saisissent les opportunités présentées par les différentes situations d'apprentissage afin d'amener les élèves à s'appropriier ces questionnements et à engager des échanges et des débats, voire des recherches autonomes pour les approfondir. Si les perspectives retenues par l'équipe pédagogique peuvent être abordées successivement, elles peuvent également se rejoindre et se combiner tout au long de l'année scolaire selon les contenus travaillés et les projets menés.

Durant l'année scolaire, les élèves interrogent trois perspectives au moins, chacune relevant d'un champ différent.

Champs de questionnement	Perspectives
Musique et société	<ul style="list-style-type: none"> - La place de l'artiste dans la Cité. - Les pratiques musicales dans la sphère privée. - La musique, ses fonctions et sa diffusion. - Les lieux et espaces de la musique. - La musique et sa médiation.
Musique et langages	<ul style="list-style-type: none"> - Échelles sonores, écritures, formes, œuvres. - Diversité des langages de la musique. - De l'œuvre à ses interprétations. - Tradition écrite / tradition orale. - Musique, facture instrumentale et technologies. - Du son au langage musical.
Musique et esthétiques	<ul style="list-style-type: none"> - L'espace du jeu et le corps du musicien. - Pratiques musicales individuelles, diversité des esthétiques, partages et influences. - Le musicien, identité esthétique, pluralité des cultures et traditions. - Le musicien dans un espace artistique mondialisé.

Modalités et démarches pédagogiques

L'acquisition des contenus présentés ci-dessous et le travail des compétences précédemment présentées supposent d'alterner une diversité de situations d'apprentissage, certaines dirigées, d'autres, qu'elles soient individuelles ou collectives, menées dans un cadre plus autonome. Sans visée d'exhaustivité, ces modalités et démarches peuvent être identifiées de la façon suivante :

- travail technique individuel de sa discipline dominante ;
- travail collectif, dirigé ou non, visant la réalisation d'un projet musical ;
- travail en groupe dans le domaine de la formation musicale, de l'écoute et de l'analyse, de l'étude des œuvres et de la connaissance de l'histoire de la musique ;

- travail individuel de recherche et de création préalable à une séance en classe au bénéfice notamment du travail d'écoute et de celui relevant de l'histoire de la musique et des arts.

Afin de relier entre elles ces différentes situations, l'élève est engagé à se constituer un livret personnel associant divers contenus, tous liés aux différents éléments de son parcours de formation : interprétation, analyse et écoute sensible et critique des œuvres ; suivi du projet de création ou de recherche ; récit d'expériences de concerts et de découvertes musicales, réflexions personnelles, etc. Élaboré en autonomie, cet ensemble est propice à l'acquisition et à la mise en perspective des connaissances, notamment en vue d'un choix d'orientation en cycle terminal.

Évaluation des apprentissages

L'évaluation des apprentissages prend des formes appropriées à la nature des situations pédagogiques proposées et cible le cœur des objectifs de formation. Les attendus des travaux menés sont explicites afin que les élèves soient en mesure d'apprécier en autonomie leur progression (autoévaluation et/ou coévaluation entre pairs). Les évaluations périodiques associent tous les membres de l'équipe pédagogique partenariale et contribuent à l'appréciation globale des progrès effectués lors des conseils de classe. Cet ensemble, régulièrement communiqué à l'élève et à sa famille, lui permet d'interroger son projet personnel d'orientation en vue du cycle terminal (série S2TMD, spécialité art-musique, option facultative art-musique) et d'éclairer progressivement les perspectives qu'il pourra approfondir après le baccalauréat.

Contenus d'enseignement

Les sept volets des contenus enseignés sont indispensables à la formation de l'élève poursuivant un projet ambitieux de formation à la musique. Présentés successivement ci-dessous, ils sont cependant intimement liés, les compétences développées dans un volet donné nourrissant celles particulièrement travaillées dans un autre. Le tableau ci-dessous présente les proportions minimales dévolues à chaque volet ou ensemble de volets. Cette répartition vise à garantir l'équilibre de la formation dispensée ; il revient à l'équipe pédagogique de répartir, après concertation, l'horaire restant afin d'adapter cette formation aux besoins et aux attentes des élèves en mettant l'accent sur certains volets de contenus.

Volets	Proportions minimales de l'horaire global
Pratique individuelle et collective dans une discipline dominante	20%
Formation musicale corrélée à la discipline dominante	
Pratiques vocales collectives	20%
Conception et réalisation de projets collectifs	
Conscience corporelle, conscience vocale	
Écoute musicale : comparée, critique, analytique	20%
Culture musicale et artistique : histoire, styles, références	
<i>Horaire restant à affecter</i>	40%

- **Pratique individuelle et collective dans une discipline dominante**

Le parcours musical de chaque élève s'est construit autour d'une discipline dominante (essentiellement instrument ou voix). Les techniques qui y sont associées sont approfondies et nourries de nouvelles perspectives de travail (répertoires, situations musicales individuelles et collectives).

- **Formation musicale corrélée à la discipline dominante**

Tenant compte de la discipline dominante de chaque élève comme de son niveau technique, la formation musicale apporte et renforce un ensemble de techniques nécessaires à la pratique musicale dans une diversité de situations. Centrée sur les besoins propres à chaque parcours artistique, elle ouvre également à de nouvelles perspectives liées à des pratiques inconnues jusqu'alors ou différentes de celles habituellement pratiquées par les élèves.

- **Pratiques vocales collectives**

Quelle que soit leur dominante, les élèves développent leurs compétences vocales individuellement ou collectivement. La voix est ainsi fréquemment utilisée pour expérimenter une figure musicale ou improviser sur cette base, pour illustrer un commentaire d'écoute ou travailler une interprétation instrumentale individuelle ou collective. Elle est aussi utilisée pour déchiffrer et interpréter une partition support d'un travail analytique ou relevant de l'histoire de la musique. Elle peut enfin être mobilisée à l'occasion de la réalisation de projets artistiques plus ambitieux associant tous les élèves musiciens mais également les danseurs et comédiens suivant un enseignement optionnel de même nature.

- **Conscience corporelle, conscience vocale**

Instrumentistes et chanteurs, les élèves prennent conscience des exigences physiologiques qu'ils doivent respecter pour développer leurs compétences musicales. Ils apprennent ainsi que la technique, aussi maîtrisée soit-elle, ne fait pas tout et que la qualité du geste artistique est étroitement dépendante d'une sensibilité kinesthésique qui oriente sans cesse le comportement corporel et le geste musical qui en découlent.

- **Conception et réalisation de projets collectifs**

Les élèves sont amenés à concevoir et à réaliser des projets musicaux collectifs, qui peuvent associer tous les élèves d'une même classe, réunir des formations plus restreintes ou encore reposer sur la participation d'élèves inscrits en série S2TMD. Ces projets peuvent viser l'interprétation ou la création musicale, mais également, en lien avec les autres enseignements artistiques (danse, théâtre), nourrir une ambition plus large et interdisciplinaire. Ils peuvent également être l'occasion d'associer d'autres élèves de l'établissement au titre d'un enseignement relevant d'une autre discipline (arts plastiques, français, langues étrangères, histoire-géographie, sciences, etc.).

En participant à ces projets, l'élève mesure les exigences d'une réalisation donnée et est encouragé à dépasser les contraintes inévitables qu'il rencontre. Il projette ainsi la pratique de son art dans la réalité d'une production collective aboutie et d'une médiation réussie.

- **Écoute musicale : comparée, critique, analytique**

Dans un monde contemporain où l'offre musicale est abondante et aisément accessible, le développement des capacités d'écoute est essentiel au musicien. Pour analyser des musiques très diverses, le mélomane, le chanteur ou l'instrumentiste doivent d'abord développer leur acuité auditive. Ils doivent également apprendre à affiner leur écoute pour comparer les œuvres, en donner une critique argumentée ; ils doivent aussi développer des compétences pour l'analyse de partitions complétée par l'écoute d'une interprétation. Ce

volet essentiel du programme de seconde, s'il est développé pour lui-même, est aussi abordé dans diverses situations de travail relevant des autres volets de contenus.

- **Culture musicale et artistique : histoire, styles, références**

Fort de son parcours antérieur au collège et de sa pratique musicale dominante, chaque élève entre en classe de seconde avec un ensemble de références musicales : les œuvres qu'il a écoutées ou interprétées, les esthétiques qu'il privilégie ou encore les projets particuliers qu'il a menés les années précédentes. S'appuyant sur ces acquis antérieurs, ce volet du programme en étend le périmètre, en multipliant les références écoutées et étudiées, en veillant à ouvrir de nouvelles perspectives vers des esthétiques peu connues et en diversifiant les genres et les styles proposés.

Afin que l'élève puisse se constituer une culture riche et solide, l'enseignement organise tous les éléments qui le constituent dans une perspective chronologique et diachronique : l'élève se construit ainsi une conscience historique de la musique et des arts qui lui permet d'interroger et de nourrir sa propre démarche artistique.

Enseignement optionnel de culture et pratique du théâtre

Préambule

L'enseignement optionnel de culture et pratique du théâtre en classe de seconde s'adresse à des élèves qui souhaitent enrichir leur parcours au lycée d'une formation théâtrale ambitieuse associant les deux établissements partenaires (lycée et établissement d'enseignement artistique). Sans que son projet d'orientation en lien avec le théâtre soit encore précisément défini, en choisissant cet enseignement optionnel, l'élève s'engage dans un parcours exigeant qui lui permet de préciser progressivement ses choix d'orientation dans le domaine du théâtre et d'acquérir une formation générale équilibrée et ouverte sur de nombreuses autres perspectives.

Tout en développant des compétences transversales nécessaires à la réussite de son parcours de formation, l'élève découvre puis approfondit les approches pratiques et culturelles du théâtre. Il dépasse les représentations les plus convenues de cet art dans sa pratique d'acteur et de spectateur et prend en considération l'art du théâtre dans tous ses aspects : jeu de l'acteur, mise en scène, scénographie, dramaturgie, écritures textuelles et scéniques, création son, lumière, régie, etc. Le théâtre étant un art collectif, la confrontation aux exigences du groupe et à ses enjeux est première pour acquérir les fondamentaux de la pratique théâtrale (corps dans l'espace, travail du geste et du mouvement, imaginaire, jeu avec les partenaires, voix, écoute, regard, adresse, etc.). Cet enseignement conduit l'élève à reconnaître aussi la nature interdisciplinaire du théâtre, les relations qu'il entretient notamment avec la musique, la danse, les arts du cirque, les arts plastiques, le cinéma, la littérature et les sciences.

Par ailleurs, l'enseignement optionnel de culture et pratique du théâtre contribue à la formation personnelle de l'élève sous de nombreux aspects : l'élève y aiguisé son esprit critique, développe sa créativité et l'implication dans son jeu ; il y affine sa qualité d'écoute et sa capacité d'analyse ; il y gagne en aisance dans sa prise de la parole, tout en développant sa capacité à s'impliquer dans un projet collectif. Ces compétences lui seront nécessaires quelle que soit la suite de son parcours de formation et son parcours professionnel.

Le programme présente tout d'abord les champs de compétences travaillées dans le cadre de cet enseignement et les champs de questionnements qui, selon les perspectives retenues par l'équipe pédagogique, enrichissent de nombreuses situations d'apprentissage. Il aborde ensuite les modalités de travail et les démarches pédagogiques. Il souligne l'importance d'une évaluation régulière et concertée entre partenaires qui permet notamment à l'élève d'envisager un choix d'orientation en fin d'année scolaire. Il présente enfin les contenus enseignés.

Compétences travaillées

• Pratique théâtrale

- S'approprier les exigences du travail théâtral.
- Comprendre et s'approprier les enjeux de la parole sur un plateau de théâtre individuellement ou au sein d'un collectif : lecture, travail de chœur, improvisation, intelligence du texte.
- Se situer avec justesse dans le travail de groupe, en sachant faire varier sa position, et pouvoir élaborer un projet collectif et y trouver sa place.
- Mobiliser d'autres pratiques artistiques complémentaires du théâtre : masque, marionnette, cirque, clown, chant, instruments de musique, danse, etc.

- **Culture théâtrale**

- Lire, analyser et interpréter des œuvres théâtrales.
- Comprendre la nature interdisciplinaire du théâtre à travers un parcours cohérent et varié de spectateur.
- Mobiliser une méthodologie permettant d'analyser un spectacle : observer, décrire et interpréter.
- Mobiliser ses connaissances au service de la pratique théâtrale et de son parcours de spectateur.
- Mener des recherches documentaires personnelles.

Champs de questionnement

Les contenus d'enseignement sont, en tout ou partie, abordés selon des perspectives qui relèvent de trois champs de questionnement principaux : le premier associe le théâtre à ses contextes sociaux ; le deuxième interroge les langages utilisés en théâtre ; le troisième porte sur l'histoire et les esthétiques du théâtre. Ces perspectives sont arrêtées par l'équipe pédagogique en début d'année scolaire. Elles engagent l'élève à interroger le sens de sa pratique et de ses connaissances artistiques, et à préciser progressivement son projet d'orientation en cycle terminal. Les membres de l'équipe pédagogique saisissent les opportunités présentées par les différentes situations d'apprentissage afin d'amener les élèves à s'approprier ces questionnements et à engager des échanges et des débats, voire des recherches autonomes pour les approfondir. Si les perspectives retenues par l'équipe pédagogique peuvent être abordées successivement, elles peuvent également se rejoindre et se combiner tout au long de l'année scolaire selon les contenus travaillés et les projets menés.

Durant l'année scolaire, les élèves interrogent trois perspectives au moins, chacune relevant d'un champ différent.

Champs de questionnement	Perspectives
Théâtre et société	<ul style="list-style-type: none"> - La place de l'artiste dans la Cité. - Le théâtre, ses lieux et ses fonctions. - La place du spectateur.
Théâtre et langages	<ul style="list-style-type: none"> - Les processus de création : improvisation, écriture de plateau, répertoire, adaptation, traduction, analyse dramaturgique, etc. - Les genres et les registres théâtraux. - Écritures théâtrales contemporaines. - Langages scéniques : éclairage, costume, son, etc.
Théâtre et esthétiques	<ul style="list-style-type: none"> - Théâtre dramatique / Théâtre épique. - Les courants artistiques (baroque, romantisme, réalisme, symbolisme, surréalisme, etc.). - Théâtres du monde et traditions.

Modalités et démarches pédagogiques

L'enseignement prend différentes formes adaptées aux exigences de chaque contenu de formation : apports magistraux, compte rendus critiques, travail technique individualisé ou en

groupe, travaux en atelier. Il s'appuie sur une variété de situations pédagogiques qui favorisent les interactions entre la pratique et la culture théâtrales. Ces interactions permettent à l'élève d'apprendre à faire des propositions de jeu réfléchies pour lui, pour les autres et avec les autres, de façon de plus en plus autonome.

L'enseignement s'appuie également sur la réalisation de projets, chacun d'entre eux étant accompagné par l'équipe pédagogique associant conjointement les deux établissements partenaires.

Il est souhaitable de reconnaître et promouvoir ponctuellement la nature interdisciplinaire du théâtre dans les projets mis en œuvre, en associant les élèves d'autres options artistiques, particulièrement les élèves suivant une option similaire en danse et/ou en musique.

La diversité des profils des élèves réunis en classe exige la prise en compte des singularités de chacun et contribue à la richesse du travail mené collectivement, notamment dans les situations de pratique théâtrale. Ces dernières sont des moments privilégiés où toutes les compétences construites et tous les savoirs acquis nourrissent la sensibilité de chacun, au bénéfice d'un projet commun. Ces situations s'appuient sur le plaisir du partage, qu'il s'agisse de pratiquer ou d'interroger le théâtre.

Évaluation des apprentissages

L'évaluation des apprentissages prend des formes appropriées à la nature des situations pédagogiques proposées. Les attendus des travaux menés sont explicites, afin que les élèves soient en mesure d'apprécier en autonomie leur progression (autoévaluation, coévaluation entre pairs, évaluation individuelle et collective). Les évaluations périodiques associent tous les membres de l'équipe pédagogique partenariale et contribuent, lors des conseils de classe, à l'appréciation globale des progrès effectués. L'évaluation s'appuie sur :

- un carnet de bord, élaboré et régulièrement renseigné par l'élève ;
- des devoirs écrits ;
- des entretiens individuels entre les élèves et l'équipe pédagogique partenariale ;
- un contrôle continu, par l'équipe pédagogique, de l'acquisition des fondamentaux du jeu d'acteur et de l'enrichissement de la culture de l'élève.

Contenus d'enseignement

Les contenus enseignés s'organisent en deux volets complémentaires : la pratique du théâtre et la culture du théâtre. Chacun est organisé en plusieurs parties complémentaires qui s'enrichissent mutuellement. La pratique du théâtre reste la composante déterminante pour commencer un parcours de formation. Cependant, afin de garantir une formation associant de manière équilibrée chacun de ces volets, le temps de formation imparti à chacun d'entre eux ne peut être inférieur à un tiers de l'horaire disponible. Il revient à l'équipe pédagogique d'utiliser l'horaire complémentaire en fonction des besoins et attentes des élèves comme des orientations données à son projet pédagogique.

• Pratique du théâtre

Ce volet articule les composantes suivantes :

Formation à l'art du jeu théâtral

Il s'agit d'acquérir les bases de la formation de l'acteur par :

- le travail sur le corps, la voix, l'imaginaire, le rapport à l'espace et la proxémie ;
- le travail sur l'improvisation (muette, parlée) ;
- le travail sur le texte (chœur, lecture, etc.).

Approche de disciplines complémentaires : écritures textuelles et écritures scéniques, mise en scène, scénographie, technologies numériques et cinéma

Il s'agit de se former à toutes les composantes techniques du théâtre par :

- l'identification des différentes composantes d'une réalisation scénique et de leur interaction ;
- l'appropriation du lexique technique spécifique au théâtre.

Approche de disciplines associées : arts du cirque, masque, clown, marionnettes, théâtre gestuel, comédies musicales et théâtre musical, arts du récit

Il s'agit d'enrichir et d'élargir le jeu de l'acteur par :

- l'identification de l'effet de distanciation opéré par certaines disciplines associées telles que le masque, les marionnettes, le clown, dans le jeu de l'acteur ;
- l'identification de la spécificité du travail de la voix pour l'acteur (voix parlée/voix chantée) dans certaines disciplines associées telles que le théâtre musical ou les comédies musicales ;
- l'identification de la place spécifique de l'acteur (acteur/narrateur) dans les différents arts du récit.

Approche d'autres disciplines : danse, musique, chant

Il s'agit d'aborder des disciplines complémentaires et indissociables de la formation de l'acteur, et de s'initier, de manière sensible, aux notions de rythme et de pulsation par :

- un atelier d'initiation à la danse contemporaine ;
- l'initiation à la voix chantée par différents supports ;
- l'initiation à la pratique instrumentale.

Élaboration de projets de création

Dans le cadre des projets de création, il s'agit de s'initier aux exigences et aux richesses du travail collectif, de savoir se situer dans un groupe. Les projets peuvent être à l'initiative du groupe ou de l'équipe pédagogique ; ils donnent lieu à des analyses et à des commentaires sur les formes artistiques présentées par les élèves.

• **Culture du théâtre**

Les grandes étapes de l'histoire et des théories du théâtre

Il s'agit d'acquérir des repères historiques et esthétiques permettant aux élèves d'appréhender les spécificités des œuvres abordées, d'apprécier l'évolution du jeu de l'acteur dans son histoire par :

- la découverte des grands courants esthétiques qui jalonnent l'histoire du théâtre de l'Antiquité à nos jours ;
- la découverte des différentes théories du jeu de l'acteur qui se sont succédé au cours de l'histoire ;
- la découverte des différents contextes historiques qui ont modifié le rapport entre scène et salle.

Le théâtre dans l'histoire des arts

Il s'agit d'amener l'élève à prendre la mesure des liens historiques entretenus par le théâtre avec les autres arts par :

- la découverte des grands repères historiques et esthétiques de l'histoire des arts ;
- la découverte des formes de théâtre spécifiquement interdisciplinaires et des influences d'autres arts sur le théâtre (danse, arts plastiques, cirque, etc.).

Les esthétiques contemporaines dans le domaine du spectacle vivant

Il s'agit pour l'élève d'acquérir les premiers repères dans les esthétiques d'aujourd'hui par :

- la découverte des arts numériques, de la vidéo et de leur influence dans le spectacle vivant ;
- la découverte de l'utilisation du jeu vidéo pour expérimenter de nouveaux modes d'expression et renouveler le spectacle vivant en matière de narration, de mise en scène, de rapport au public (participation ou immersion) ;
- la découverte de la performance.

Notions et méthodes d'analyse de spectacles

Il s'agit de permettre à l'élève de devenir un spectateur actif, sensible et critique, et un acteur créatif par :

- le développement d'une méthodologie structurée d'observation des œuvres dramatiques et scéniques : scénographie (éclairage, costumes, décors, etc.), musique et environnement sonore, dramaturgie, sémiologie, univers théâtral, rapport scène/salle, etc. ;
- la découverte voire l'analyse d'au moins six spectacles issus d'esthétiques différentes ;
- l'analyse des créations proposées et produites par les élèves.